

Questions orales

tre au nom du gouvernement que ce sondage soulève des questions intéressantes que nous prenons très au sérieux.

Cependant, nous souhaitons également préciser que ce n'est là qu'un aperçu de la situation. Celle-ci évolue au fil des ans. Ainsi, il serait difficile de tirer certaines conclusions et de dire, par exemple, que les Canadiens sont plus mécontents ou moins qu'à toute autre époque.

M. Ed Harper (Simcoe-Centre): Monsieur le Président, je voudrais poser une question supplémentaire.

Le budget prévoit une croissance globale de l'économie de 10 p. 100 au cours des trois prochaines années, ainsi qu'un accroissement de 15 p. 100 des recettes gouvernementales durant la même période. Ces chiffres semblent supposer que les Canadiens acceptent à nouveau de participer pleinement à l'activité économique du pays, plutôt que de choisir de ne pas le faire et de préférer l'économie souterraine.

Étant donné que cette dernière économie est de plus en plus importante selon le sondage, le ministre peut-il nous expliquer comment on va parvenir à cette augmentation de 15 p. 100 des recettes gouvernementales?

Mme Susan Whelan (secrétaire parlementaire du ministre du Revenu national): Monsieur le Président, je viens de dire que cette enquête ne permettait pas de tirer des conclusions comme celle-ci. Ce n'est qu'un aperçu de la situation à un moment précis.

Le ministre ne cesse de dire à la Chambre que nous continuons de renforcer l'application de toutes les mesures fiscales.

* * *

● (1135)

[Français]

BIOVAC

Mme Monique Guay (Laurentides): Monsieur le Président, ma questions s'adresse au ministre des Services gouvernementaux.

Dans une décision surprenante, le ministre des Approvisionnements et Services a mis fin au contrat actuel par lequel Ottawa achète des vaccins influenza à BioVac, filiale de Biochem Pharma et seul fabricant canadien de ce type de vaccin. De plus, alors qu'il n'accordait qu'un contrat d'un an à BioVac pour ce vaccin, curieusement, le gouvernement décide d'octroyer ce contrat à un fabricant américain pour une période de cinq ans.

Pourquoi le gouvernement met-il fin au contrat qui le lie à BioVac et accorde-t-il un contrat de cinq ans à Connaught, alors que BioVac est sur le point d'introduire sur le marché, d'ici à un an ou deux, un vaccin influenza révolutionnaire qui ne coûtera que dix sous la dose? Le ministre désire-t-il à tout prix exporter des emplois québécois de haute technologie aux États-Unis?

[Traduction]

L'hon. David Dingwall (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique): Monsieur le Président, je remercie la députée de sa question. Dans toutes les décisions de ce genre, la principale préoccupation doit être la santé des Canadiens, spécialement celle des enfants.

Depuis 1973, le gouvernement canadien, en collaboration avec les provinces, achète les vaccins en gros. Aucune décision n'a encore été prise. L'information que la députée vient de communiquer à la Chambre est quelque peu prématurée. Aucun contrat n'a encore été accordé. J'espère qu'une décision sera prise bientôt et que nous pourrons apporter une solution canadienne à un problème canadien.

[Français]

Mme Monique Guay (Laurentides): Monsieur le Président, le gouvernement qui se prétend si soucieux de créer des emplois est-il disposé à revoir cette décision à courte vue qui cautionne un cas flagrant de dumping, puisque Connaught vend ce vaccin 1,40 \$ au Canada et 3 \$ aux États-Unis.

[Traduction]

L'hon. David Dingwall (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique): Monsieur le Président, je répète que la principale préoccupation doit être la santé des Canadiens, particulièrement celle des enfants en bas âge.

Aucune décision n'a encore été entérinée par le gouvernement du Canada qui achète ce vaccin au nom des provinces depuis 1973. La députée peut être sûre que nous allons vérifier ses allégations. Nous espérons trouver une solution canadienne à un grave problème canadien.

* * *

LA JUSTICE

M. Jack Ramsay (Crowfoot): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Justice. J'aimerais commencer par lui souhaiter, à lui ainsi qu'à sa famille, de joyeuses Pâques.

On rapporte que le président du comité de la justice aurait dit qu'à son avis les assassins reconnus coupables, du genre de Clifford Olsen, ne devraient pas avoir à purger plus de 15 années de prison pour leur crime. En fait, il est d'avis que les assassins devraient être emprisonnés dix ans au minimum sans aucune chance de libération conditionnelle.

La position du président du comité de la justice reflète-t-elle la politique du gouvernement ou n'est-ce qu'un ballon d'essai lancé par le ministre de la Justice?

L'hon. Allan Rock (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président, je remercie le député de ses bons vœux à ce moment-ci de l'année et je lui offre tous les miens.

Je dois immédiatement démentir qu'il s'agirait d'un ballon d'essai. Le président du comité de la justice a exprimé son opinion personnelle. Il n'est qu'une voix parmi tant d'autres qui